

DOSSIER de RACCORDEMENT pour l'utilisation de *Renater*

*A remplir, faire signer par le responsable administratif du site
et à retourner au GIP Renater par La Poste :*

ANTENNE : **GIP RENATER**
 c/o CINES
 950 Rue de St Priest
 34097 MONTPELLIER Cedex 5

Pages 1-2

Le feuillet d'agrément

Pages 3

**Engagement de responsabilité concernant
la charte déontologique pour l'utilisation de Renater**

Pages 4

Renseignements complémentaires

Pages 5

Feuillet de notification de mise en service

A lire et à conserver

Pages 6-10

Les notes explicatives pour remplir le formulaire

Pages 11-13

Informations sur les services RENATER

Rappels sur la déontologie Renater
Pourquoi un agrément ?
Qui peut en bénéficier ?
Quand faut-il remplir un feuillet d'agrément ?
Nature de l'agrément et personnalité du signataire
Procédure d'agrément simplifiée
Charte déontologique
Rôle des correspondants techniques
Rôle des correspondants sécurité
Informations nominatives
Comment obtenir un nom de domaine ?

Page 14

Informations sur les services communautaires

News
Cache WEB

Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche

Adresse postale : GIP Renater – ENSAM 151 Bd de l'Hôpital 75013 PARIS

Tél : +33 1 53 94 20 30 Fax: +33 1 53 94 20 31

Mbone

FEUILLET D'AGREMENT pour l'utilisation de *Renater*

N°	
----	--

- ☐ Mise à jour des connexions existantes sans modification de débit sur la plaque _____
☐ Première demande d'agrément ⁽¹⁾.
 Le nom de l'opérateur d'accès à Renater ⁽²⁾ _____
 Le nom du réseau (ou service) régional _____
☐ Demande d'agrément pour la connexion d'une autre entité administrative ⁽³⁾ présente sur le site
☐ Demande d'agrément pour une création de cascade ⁽⁴⁾ sur un site agréé
☐ Demande de modification de débit ⁽⁶⁾⁽⁷⁾
☐ Demande de modification de correspondant technique ⁽⁹⁾ et / ou sécurité

Désignation du site ⁽⁵⁾ (site cascade dans le cas d'une création ou d'une modification de cascade (3) (4))

Nom ou raison sociale _____

représenté par ^(*) _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Tél _____ Fax _____ Email _____

Débit d'accès Régional en Kbps _____ Débit d'accès RENATER en Kb/s _____

Désignation du site ☐ délocalisé / ☐ cascadié ⁽⁷⁾ (site cascade dans le cas d'une création ou d'une modification de cascade)

Nom ou raison sociale _____

représenté par ^(*) _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Tél _____ Fax _____ Email _____

Débit d'accès Régional en Kbps _____ Débit d'accès RENATER en Kb/s _____

Correspondant technique 1 ⁽⁹⁾

Nom _____

Prénom _____

Tél _____

Fax _____

Email _____

Correspondant technique 2 ⁽⁹⁾

Nom _____

Prénom _____

Tél _____

Fax _____

Email _____

(*) Le Président d'Université ou le Directeur du Site

(**) Date non contractuelle : dépend de la mise en service par l'opérateur régional.

Une copie du Feuille d'Agrément signée par le GIP RENATER est à joindre au bon de commande fourni par l'Opérateur du réseau de Collecte.

Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche

Adresse postale : GIP Renater ENSAM – 151 Bd de l'Hôpital – 75013 PARIS

Tél : +33 1 52 04 20 20

Fax : +33 1 52 04 20 21

Modèle d'architecture d'interconnexion ⁽¹⁰⁾ ☐ Standard ☐ Simplifié ☐ Commun ☐ Autre

Adresse IP du réseau d'interconnexion _____ . _____ . _____ / _____

Adresse IP du routeur de l'opérateur _____ . _____ . _____

Adresse IP du routeur du site _____ . _____ . _____

Déclaration des réseaux IP

Adresses IP ⁽¹¹⁾ / Masque CIDR ⁽¹²⁾	Routage National ⁽¹³⁾		Routage International ⁽¹³⁾	
	Souhaité	Renater	Souhaité	Renater
. . . /				
. . . /				
. . . /				
. . . /				
. . . /				
. . . /				

Observations ⁽¹⁴⁾ _____

Une Copie du Feuillet d'Agrément signée par le GIP RENATER est à joindre au bon de commande fourni par l'Opérateur du réseau de collecte.

Date, SIGNATURE ET CACHET du responsable administratif :

**du site principal et
du site délocalisé** ⁽⁵⁾

(Site cascasant dans le cas d'une cascade)

du site Cascadé ⁽⁷⁾

(A remplir uniquement dans le cas de création ou de modification de cascade).

du GIP RENATER

ENGAGEMENT de RESPONSABILITE concernant la CHARTE DEONTOLOGIQUE pour l'utilisation de *Renater*

N°	
----	--

Désignation du site(*)

Nom ou raison sociale _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Le responsable administratif du site

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

Tél _____ Fax _____ Email _____

reconnaît avoir pris connaissance des règles déontologiques (**), version 12

du Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche RENATER, et s'engage à la respecter et la faire respecter par tous les utilisateurs raccordés par l'intermédiaire du site identifié ci-dessus.

Désignation du correspondant sécurité

Nom _____

Prénom _____

Email _____

Téléphone _____ Fax _____

Date, SIGNATURE ET CACHET du Responsable administratif du site(***)

(*) Porter le nom ou la raison sociale de l'organisme signataire de l'agrément Renater en cas de création de site, ou bien en cas de cascade, le nom de l'organisme cascadié.

(**) Pour plus d'informations sur la charte déontologique, consulter la partie *Informations sur l'agrément Renater* du feuillet d'agrément Renater.

(***) Dans le cas d'une cascade, c'est le site cascadié qui doit être signataire

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR L'UTILISATION DE *Renater*

COORDONNEES ADMINISTRATIVES DU SITE :

Nom ou raison sociale : _____

Adresse du site : _____

Code Postal _____ Localité _____

Statut juridique ^(*) : _____

Tutelle ou rattachement ^(**) : _____

N° SIREN: _____

COORDONNEES DE FACTURATION DU SITE :

Nom et Prénom de l'Interlocuteur comptable : _____

Adresse de Facturation : _____

Code Postal _____ Localité _____

Devez-vous obligatoirement adresser à votre fournisseur un bon de commande avant facturation ? (Cocher d'une croix la réponse correspondante)

Oui ☐ **Dans ce cas, veuillez nous envoyer le bon de commande à la signature du contrat ou en début d'exercice.**

Non ☐

SECTEUR D'ACTIVITE :

Enseignement (préciser supérieur ou autre) _____

Recherche (préciser le domaine) _____

Transfert de technologie (préciser le domaine) _____

Culture (préciser bibliothèque, musée) _____

Autres _____

^(*) - pour les entreprises préciser SA, SARL, EURL, SNC...

- pour les sites sous tutelle du Ministère de l'Education nationale de la Recherche et de la Technologie, préciser s'il s'agit d'un laboratoire, UFR, ..., et l'établissement de rattachement (préciser le lien juridique).

- pour les structures de type association, GIP, GIE...préciser la composition et la participation des membres, joindre les statuts et un document présentant l'activité

^(**) à remplir si tutelle ministérielle ou rattachement à un ou plusieurs organismes publics

**FEUILLET DE NOTIFICATION DE MISE EN SERVICE
A REMPLIR LORS D'UNE PREMIERE CONNEXION OU D'UNE
MODIFICATION DE DEBIT**

Référence Contrat Renater :/.....

Date de mise en service :

Je, soussigné(e)administrateur du site
....., reconnaît avoir constaté le bon fonctionnement du
raccordement de ce site au réseau Renater.

A le

Signature et **Cachet**

Observations :
.....
.....
.....

**Ce document doit obligatoirement être retourné au GIP RENATER par courrier, avec la copie du procès verbal du
Réseau de Collecte**

NOTES EXPLICATIVES pour REMPLIR le FEUILLET d'AGREMENT pour l'utilisation de Renater

(1) Agrément

L'agrément permet l'accès aux services RENATER pour des sites raccordés à travers un opérateur d'accès. Vous trouverez toute information pratique sur ces services dans la partie *Informations sur les services Renater*.

(2) Opérateurs d'accès à Renater

Région :	Picardie		
Réseau régional :	PI-R2		
Opérateur :	UTC Compiègne		
Assistance aux sites :	sospir2@pi-r2.fr	Compiègne	Tel 03.44.23 45 64 ou 46 48
		Amiens:	Tel 03 22 82 76 88
Région :	Antilles		
Réseau régional :	DOM		
Opérateur :	Université Pointe-A-Pitre		
Assistance aux sites :		Pointe-A-Pitre	Tel 05 90 93 86 63
		Fort-de-France	Tel 05 90 61 88 44
Région :	Guyane		
Réseau régional :	DOM		
Opérateur :	Sylvolab Kourou		
Assistance aux sites :		Kourou	Tel 05 94 32 92 97
		Cayenne	Tel 05 94 29 92 92
Région :	Nouvelle Calédonie		
Réseau régional :	TOM		
Opérateur :	France Câble Radio		
Assistance aux sites :		Nouvelle Calédonie	Tel 687 266620 ou 687 266600
Région :	La Réunion		
Réseau régional :	DOM		
Opérateur :	Université de St Denis		
Assistance aux sites :	Gigord@univ-reunion.fr jlo@univ-reunion.fr	St Denis	Tel 02 62 93 82 82 ou 92 Tel 02 62 93 82 72
Région :	Poitou Charentes		
Réseau régional :	POITOUCHAR		
Opérateur :	ARPC		
Assistance aux sites :	nerault@univ-poitiers.fr	Poitiers	Tel 05 49 49 81 56
Région :	Région Autre que ci-dessus		
Opérateur :	France TELECOM		
Assistance aux sites :	cdn@ft.net	N° vert	0800 10 19 99
Région :	Région Autre que ci-dessus		
Opérateur :	CSSI		
Assistance aux sites :	noc-r2@cssi.renater.fr	N° vert	0800 77 47 95

(3) Connexion d'une entité administrative autre que le titulaire du point d'accès

C'est le cas d'une entité hébergée sur un site donc raccordée au site sans passer par un opérateur extérieur. La demande d'agrément devra être présentée et signée par le responsable administratif du site agréé assurant l'hébergement de l'entité administrative. Veuillez porter le nom complet de cette entité.

Ex: une école non rattachée à l'Université, ou un laboratoire non universitaire sur un campus universitaire.

(4) Cascade

Un réseau est dit en cascade si son titulaire n'est pas le responsable administratif du site Renater, ou bien si la localisation du réseau n'est pas à l'adresse du site.

La demande d'agrément devra toujours être présentée et signée par le responsable administratif du site cascasant (donc déjà agréé). Le nom de la cascade, désignée par son nom complet, et le débit de la liaison vers le site cascadié sera indiqué en page 1. Dans les deux cas (3) et (4), il est attiré l'attention sur la responsabilité assurée par le site organisant la cascade.

Ex: un laboratoire non universitaire connecté à une Université par une ligne louée (cf. note 17).

(5) Désignation du site et adresse du responsable administratif.

Les informations à porter dans cette section se rapportent au site où sera installée l'arrivée de la ligne de l'opérateur régional.

Si l'adresse du responsable administratif est différente de l'adresse où est installée l'arrivée de la ligne, Il faut remplir la section: **Désignation du site délocalisé** (cf. note 7).

(6) Débit du site

Contractuellement, le débit Renater est le débit physique de la ligne reliant le site au réseau régional. C'est pourquoi il est nécessaire de demander la modification de votre agrément Renater en cas de changement de débit. Cette modification de débit donne lieu à un avenant financier ou un accord de tutelle, et il est nécessaire de contacter le GIP Renater pour toute modification de débit.

De plus l'opérateur du réseau régional ne débutera pas la construction de la liaison physique, qu'après avoir reçu le feuillet d'agrément signé par le GIP Renater.

(7) Désignation du site délocalisé ou d'une cascade.

Lorsque le site où sera physiquement installé l'équipement de raccordement au réseau est situé à une adresse différente de celle du responsable (cas des écoles ou centres relevant d'un Président d'Université), il est nécessaire de préciser son adresse et son nom complet, de façon à pouvoir l'identifier.

Dans le cas des cascades les informations à reporter concernent le site cascadié.

(8) Débit du site délocalisé (ou cascadié)

Contractuellement, le débit Renater est le débit physique de la ligne reliant le site délocalisé au réseau régional.

Dans le cas d'une cascade c'est le débit reliant le site cascadié au site cascasant.

C'est pourquoi il est nécessaire de demander la modification de votre agrément Renater en cas de changement de débit. Cette modification de débit donne lieu à un avenant financier ou un accord de tutelle, et il est nécessaire de contacter le GIP Renater pour toute modification de débit.

De plus l'opérateur du réseau régional ne débutera pas la construction de la liaison physique, qu'après avoir reçu le feuillet d'agrément signé par le GIP Renater.

(9) Rôle des correspondants techniques

Les correspondants techniques sont les interlocuteurs privilégiés du GIP Renater et de l'opérateur, concernant la réalisation, la mise en service et l'exploitation de l'équipement d'accès au service.

Il est souhaitable de désigner deux correspondants techniques pour des raisons évidentes de disponibilité. Pour les organisations ayant plusieurs accès sur une région, il peut être judicieux de désigner un correspondant technique commun à tous les sites et un deuxième correspondant technique pour chacun des sites.

Ils reçoivent et rediffusent les avis de perturbation ou d'arrêt programmé auprès des utilisateurs de leur site.

Ils signalent à leur opérateur d'accès à Renater les incidents affectant la connectivité du site.

Ils doivent également signaler au GIP Renater les incidents graves ou répétitifs qui n'auraient pas été résolus dans un délai raisonnable par l'opérateur d'accès à Renater.

Ils sont tenus informés par le GIP Renater des évolutions de Renater.

(10) Modèle d'architecture, voir page 9 – note (17)

Ils s'appliquent aux réseaux régionaux opérés par France Telecom. Les adresses d'interconnexion sont délivrées et gérées par Renater.

(11) Adresses IP

Si vous êtes en cours de création de votre site et que le GIP Renater ne vous a pas encore attribué d'adresses IP, indiquez uniquement la connectivité que vous souhaitez.

Nous vous recommandons de lire le RFC 1918 avant toute demande d'adresses réseaux et notamment si vous envisagez d'installer un garde-barrière (firewall), un serveur cache (proxy) ou un serveur DHCP sur votre site. Ce document est disponible avec nos formulaires.

Si vous disposez d'adresses IP de votre ancien prestataire de service Internet, il est nécessaire de renuméroter vos machines sur des adresses appartenant à Renater et rendre vos adresses actuelles à votre ancien prestataire, faute de quoi nous ne pourrions vous garantir le routage de vos adresses sur tout l'Internet. En effet, certains prestataires éliminent de leur tables de routage les adresses peu agrégées faute de mémoire sur leurs routeurs. Les adresses délivrées par d'autres prestataires que Renater ne sont pas contiguës donc pas agrégeables de façon optimum.

Vous trouverez le formulaire Ripe-141.txt de demande d'adresses IP sur notre serveur Web.

http://www.renater.fr/Services/Procedures/Adresses_IP.htm

**ATTENTION : remplir le formulaire Ripe-141.txt en ANGLAIS et le retourner à
AdressesIP@Renater.fr**

(12) Equivalences entre masque « classique » et les masques CIDR (Classless InterDomain Routing).

Nombre de sous-réseaux	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Nbre de machines par sous-réseaux	256	128	64	32	16	8	4	2	1
Masque de sous-réseaux	0	128	192	224	240	248	252	254	255
Masque CIDR (/Nbre de bits significatif)	/24	/25	/26	/27	/28	/29	/30	/31	/32

Après le « / » est indiqué le nombre de bits de « poids fort » : pour une classe C ce nombre est 24.

Dans l'exemple présenté ci-dessous, la première ligne est la déclaration d'une classe C entière, le « /24 » équivalant à un masque 255.255.255.0.

La deuxième ligne est la déclaration de 64 adresses IP. De 194.199.58.64 à 194.199.58.127, le « /26 » équivalant à un masque 255.255.255.192.

Les classe B se déclarent avec un « /16 », l'équivalent d'un masque 255.255.0.0, et les classes A se déclarent avec un « /8 ».

(13) Connectivité Nationale / Internationale

Indiquer la connectivité demandée sur le réseau par OUI ou NON dans les colonnes National et International. La connectivité Nationale est restreinte aux sites Renater situé sur la Métropole. La connectivité Internationale vous donne l'accès aux DOM/TOM, aux US, à TEN155 et au reste de l'Internet.

Il est rappelé que le forfait Renater donne la connectivité nationale et internationale mais certains sites ne souhaitant pas la connectivité internationale sur certaines adresses IP peuvent l'indiquer dans ce tableau.

Exemple :

Adresses IP / Masque réseau	Routage National (13)		Routage International (13)	
	Souhaité	Renater	Souhaité	Renater
194 . 199 .57 . 0 / 24	Oui		Oui	
194 . 199 .58 . 64 / 26	Oui		Oui	

Pour toute information complémentaire concernant les adresses IP ou la connectivité :

Email: AdressesIP@Renater.fr
Tel: 01 53 94 20 40
Fax: 01 53 94 20 41

(14) Observations

Y mettre toute observation utile.

(15) SFINX (Service for French INternet eXchange)

Il s'agit du point d'échange ou GIX situé à Paris permettant à différents opérateurs, fournissant un service Internet et munis d'un AS, d'établir des connexions deux à deux (peering), notamment pour les opérateurs français désirant optimiser leurs communications franco-françaises sans passer par des infrastructures transnationales voire internationales.

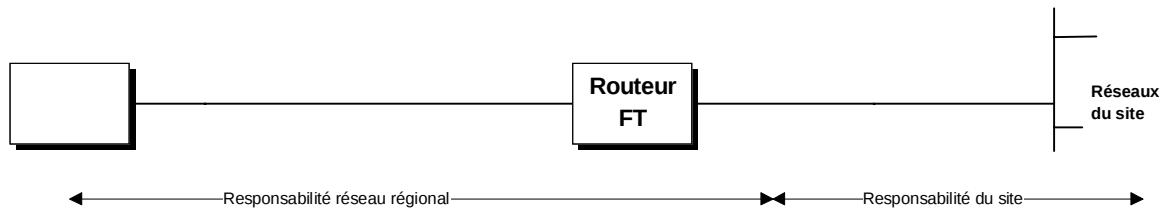
L'interconnexion d'un réseau directement sur le SFINX donne lieu à un contrat SFINX.

(16) TEN 155

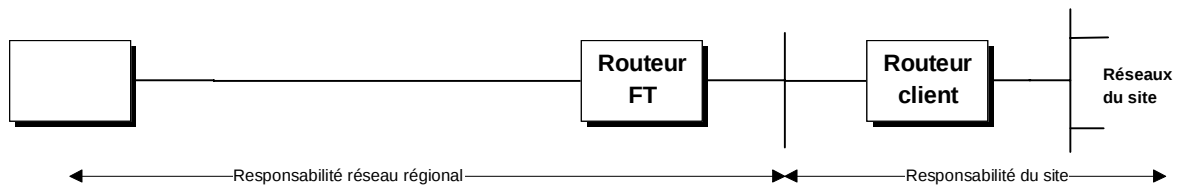
Il s'agit d'un réseau d'interconnexion des réseaux de la recherche en Europe à 155 Mbps.

(17) Modèles d'architecture

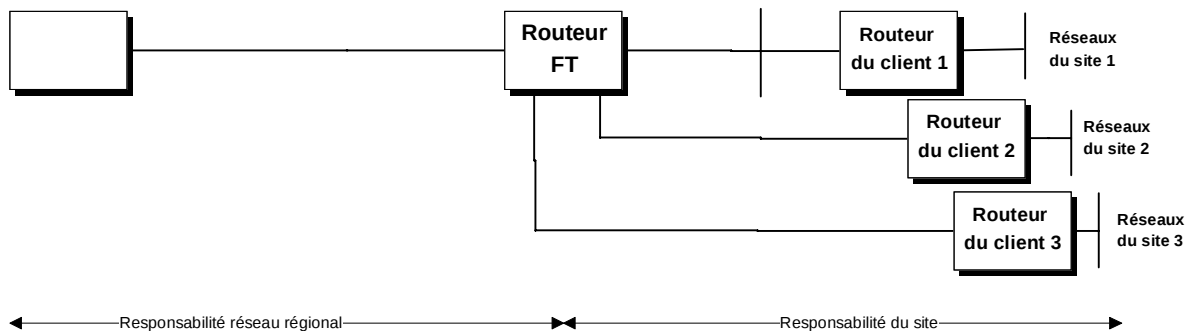
Accès Simplifié



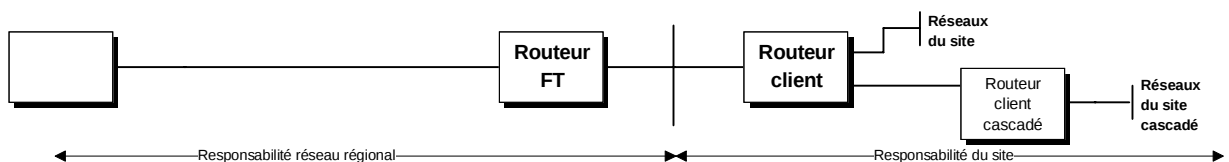
Accès Standard



Accès Commun



Cascade



INFORMATIONS sur les SERVICES RENATER

Rappels sur la déontologie Renater

La connexion au réseau Renater est soumise à un agrément du GIP Renater fondé sur la nature du trafic engendré et sur l'acceptation des conditions contractuelles de la charte déontologique Renater.

Le réseau Renater est destiné à véhiculer le trafic engendré par des activités de recherche, de développement technologique, d'enseignement, de diffusion de l'information scientifique, culturelle et technique. Conformément aux usages, les activités d'administration et de gestion des centres de recherche, de développement, d'enseignement ou de culture sont assimilés à la recherche, l'enseignement ou à la culture.

Les autres usages, notamment vente de service doivent faire l'objet d'un accord préalable du GIP Renater. Le responsable administratif du site est responsable du respect de cette règle.

Pourquoi un agrément ?

L'agrément permet l'accès aux services RENATER des sites raccordés à travers un opérateur d'accès.

Les services RENATER offrent notamment :

- l'accès au Réseau National d'Interconnexion (RNI)
- l'accès au Nœud de Transit Renater (NTR) qui permet l'accès au SFINX (cf. note 15 des *Notes explicatives*), aux autres réseaux de la Recherche en Europe via TEN 155(cf. note 16) et à l'Internet
- l'allocation d'adresses IP
- le routage des paquets IP et mise à jour des bases de données de l'Internet, notamment la base de données RIPE (Réseaux IP Européens) contribuant à la cohérence des routages sur l'Internet
- la création et modification de nom de domaines
- l'accès au service de sécurité du CERT-Renater

C'est à partir des informations fournies par les feuillets d'agrément que le GIP Renater transmet à l'opérateur les numéros des réseaux IP autorisés sur le réseau national Renater et sur les réseaux internationaux.

Qui peut en bénéficier ?

a) Les sites relevant des membres fondateurs du GIP Renater le MENRT ((Ministère de l'Education Nationale de la Recherche et Technologie), CNRS, CEA, INRIA, CNES) après vérification auprès de leur autorité de tutelle.

b) Les sites relevant des organismes multisites tels que l'INRA, IFREMER, INSERM, CIRAD, écoles relevant de la direction de l'architecture et de l'urbanisme, du ministère en charge de l'équipement,... bénéficient de l'agrément en fonction des conventions liant Renater à ces organismes, du nombre de sites et des débits. Il est demandé aux sites de contacter les représentants des organismes.

c) Dans les autres cas, il est nécessaire de contacter le GIP Renater.

L'agrément est soumis à l'établissement entre le GIP Renater et l'organisation concernée d'un contrat prévoyant une contribution financière préalable. Dans le cas d'organisation relevant partiellement des organismes membres du GIP RENATER, la procédure peut demander plusieurs semaines et dans certains cas nécessite une délibération du conseil d'administration du GIP Renater. **Dans tous les cas, il est donc conseillé de prendre contact avec le GIP Renater le plus tôt possible.**

Pour toute information complémentaire

Elisabeth DEPONTHIEU

Email: Info@Renater.fr

Tel : 01 53 94 20 30

Fax : 01 53 94 20 31

Quand faut-il remplir un feuillet d'agrément ?

Il est nécessaire de remplir un feuillet d'agrément lors de la première demande d'accès aux services Renater et à l'occasion d'une modification des caractéristiques techniques ou administratives de l'accès.

Il est également conseillé de remplir un feuillet d'agrément le plus tôt possible, même si certains paramètres techniques ne sont pas encore connus (adresses IP, réseau d'interconnexion, ...).

Le feuillet d'agrément (les 5 premières pages) devra être envoyé directement au GIP Renater.

Le GIP RENATER renverra au site une copie signée qui lui servira pour passer commande auprès de l'Opérateur du Réseau de Collecte.

Nature de l'agrément et personnalité du signataire

L'agrément est donné pour un site, un débit d'accès, et des numéros IP. Un feuillet d'agrément doit être signé par le responsable de l'organisation en charge du site concerné (ex: Président d'Université, Directeur d'établissement) ou toute personne officiellement habilitée à le représenter.

Dans le cas d'une cascade, la demande d'agrément devra être présentée par le responsable administratif du site cascasant donc déjà agréé.

Toute modification nécessite l'envoi au préalable d'un feuillet de modification signé par le responsable de l'organisation concernée si la modification porte sur les informations suivantes :

- **nom des correspondants techniques, ou du correspondant sécurité**
- **débit d'accès du site,**
- **nouvelles adresses IP s'il s'agit d'un réseau "en cascade"**

(c'est-à-dire appartenant à une autre organisation présente sur le même site ; et ne relevant pas du signataire ou d'un réseau situé sur un autre site, dans ce cas une participation financière peut être demandée par le GIP Renater).

Rôle des correspondants sécurité

Les correspondants sécurité sont les interlocuteurs privilégiés du CERT-Renater, concernant la sécurité des systèmes connectés via l'opérateur d'accès à Renater.

Le correspondant sécurité est désigné nominativement sur l'engagement de responsabilité concernant la charte déontologique

Il reçoit les notes d'information du CERT-Renater et rediffuse aux administrateurs réseaux et systèmes habilités, ou aux utilisateurs conformément aux restrictions de diffusion indiquées sur la note d'information.

Il signale les incidents sécurité dépassant le cadre de son propre site au CERT-Renater et, dans tous les cas, à la direction de son site.

Il informe, sensibilise, forme, met à disposition des outils sécurité pour les utilisateurs, les administrateurs réseaux et systèmes et la direction.

Il participe au respect d'engagement de responsabilité concernant la charte déontologique en mettant en place, par exemple, une charte propre à son établissement.

Charte déontologique

L'agrément ne sera définitif que lorsque le site aura signé l'engagement de responsabilité concernant la charte déontologique en vigueur (cf. page 3)

La charte est disponible sur <http://www.Renater.fr/Securite/Charte-securite.html>

Pour toute information complémentaire

Email: Certsvp@Renater.fr

Tel: 01 53 94 20 44

Fax: 01 53 94 20 41

<http://www.Renater.fr/Section-Securite.html>

<http://www.Cru.fr/securite>

<http://www.Urec.Cnrs.fr/securite>

Informations nominatives

Les informations nominatives sont destinées à l'usage interne du GIP Renater et ne sont communiquées qu'à l'opérateur d'accès à Renater, et éventuellement, aux organismes de tutelle des sites. L'accès et la vérification des informations nominatives peuvent être effectués auprès du GIP Renater par courrier ou courrier électronique.

N.B: Il est rappelé que certaines informations nominatives données par le site sont disponibles sur la base de données européenne RIPE (Réseaux IP Européens).

Celle-ci est mise à jour par tous les prestataires de services de l'Internet afin d'assurer la cohérence de l'adressage et du routage. Vous pouvez consulter cette base de données grâce à l'outil :

whois -h whois.ripe.net <clé de recherche> ou encore telnet whois.ripe.net

Comment obtenir un nom de domaine ?

Le GIP Renater ne traite que les créations et modifications de type **domaine.fr**.

Les formulaires sont disponibles sur **<http://www.Renater.fr/Procedures/Nom-domaine.html>**

Pour toute information complémentaire

Elisabeth DEPONTHIEU

Email: Domaine@Renater.fr

Tel : 01 53 94 20 30

Fax : 01 53 94 20 31

L'assistance technique pour l'ouverture de domaine est opérée au CRI de l'Université de Rennes

Pour toute information complémentaire

<http://www.Univ-Rennes1.fr/DNSRENATER/>

Email: Domaine@Renater.fr

Tel : 02 99 84 71 22 ou 31

Informations sur les services communautaires

Renater ne fournit pas les services présentés ci-dessous. Ils se sont organisés dans la communauté des sites et organismes Renater. Le GIP Renater encourage tous ses sites à utiliser la coordination mise en place et rappelle que tout usage d'applications conduisant à une consommation abusive des ressources réseau est contraire aux règles d'usage décrites dans la charte Renater.

News

Ce service est organisé par la communauté des universités.

Pour toute information complémentaire

<http://www.Cru.fr/news>

<http://www.Renater.fr/Services/NewsInternet/>

Cache WEB

Une expérimentation a lieu actuellement avec un ensemble de sites bénévoles qui s'organisent autour d'une structure de type arborescence régionale vers un cache national.

Pour toute information complémentaire

<http://ServeursNationaux.Jussieu.fr/cache>

<http://www.Renater.fr/Services/Cacheweb/>

Mbone

Un ensemble de sites se sont organisés autour des animateurs du F-MBone (French Multicast Bone) afin de mettre en place des routeurs multicast sur leurs sites et organiser des tunnels de rediffusion. Cette infrastructure multicast est mise en place en concertation avec le GIP Renater afin d'optimiser les flux de trafic.

Pour toute information complémentaire

<http://msh-mbone.upmf-grenoble.fr/fmbone>

<http://www.Renater.fr/Services/FMBone/>